

Résolution du 13 novembre 2006 de M. Olivier Norer, Mmes Frédérique Perler-Isaaz et Marguerite Contat Hickel: «Avenue du Mail: avenue du trépas?»

(retirée lors de la séance
du 23 avril 2007)

PROJET DE RÉSOLUTION

Considérant:

- que l'avenue du Mail est un axe à très fort trafic en ville de Genève (environ 20 000 véhicules par jour en 2003);
- qu'elle est bordée d'un côté par un quartier dense et de l'autre côté par la plaine de Plainpalais, qui accueille de nombreuses activités;
- qu'il existe sur sa portion nord une insuffisance de passages pour piétons pour traverser cet axe et que le seul passage pour piétons en son centre – angle rue Gourgas – est distant de respectivement 120 m et 150 m de ses homologues des rues du Vieux-Billard et de l'Ecole-de-Médecine;
- que ce passage pour piétons est insuffisant pour assurer de manière sécurisée toutes les traversées piétonnes souhaitées et qu'il est de surcroît très rarement respecté par les véhicules motorisés, puisque peu visible,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- augmenter le nombre de traversées piétonnes sur l'avenue du Mail;
- sécuriser et mieux signaler la traversée piétonne existante sur l'avenue du Mail et située à l'angle de la rue Gourgas.